

# Assemblée Générale Ordinaire Pouvoir

Notre Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le 10 février 2026 à 8 h 30 au parc du Colosse à saint-André.

Votre pouvoir devra nous parvenir impérativement avant le 31 janvier 2026 par courriel à l'adresse [occe974@orange.fr](mailto:occe974@orange.fr)

Nom du mandataire \_\_\_\_\_

Nom de la coopérative \_\_\_\_\_

Code postal : 974 \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

La coopérative de notre école ne sera pas représentée à l'Assemblée Générale et donne pouvoir à un mandataire de coopérative présent pour prendre toute décision en notre nom.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

La convocation sera expédiée à la rentrée de janvier 2026.

## Office Central de la Coopération à l'École de la Réunion

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

18 rue de la Gare BP 70043 - 97803 SAINT-DENIS-CEDEX 9  
Tél. : 02 62 21 54 50 / 06 92 34 54 50 - Fax : 02 62 21 54 50 - [ad974@occe.coop](mailto:ad974@occe.coop)  
Site Internet : [www.occe.coop/ad974](http://www.occe.coop/ad974)

